



Fondamentaux du Droit d'asile

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Travailleurs sociaux
Chefs d'établissement

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

TARIF

Nous consulter

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine de l'asile

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

1. Le droit fondamental de demander l'asile et les textes fondamentaux

- ▶ La connaissance des grands principes juridiques relatifs à l'obtention d'une protection au titre de l'asile et aux droits sociaux dévolus.
- ▶ La maîtrise des critères d'obtention du statut de réfugié et de la protection subsidiaire.

2. L'introduction de la demande d'asile en France

- ▶ L'examen de la demande en procédure normale ou accélérée
- ▶ La situation particulière des personnes placées sous procédure Dublin

3. Les étapes de la procédure d'une demande d'asile

- ▶ 1^{er} accueil en PADA
- ▶ Enregistrement GUDA & orientation DN@
- ▶ Dépôt & examen OFPRA, appel CNDA
- ▶ Droits associés (admission au séjour, conditions matérielles d'accueil, protection maladie universelle)

4. La compréhension du fonctionnement des instances de détermination

- ▶ OFPRA
- ▶ CNDA

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Améliorer la qualité de l'information proposée
- ▶ Optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif du demandeur d'asile, en étant en mesure de l'aider à comprendre sa procédure et à faire prospérer sa demande de protection.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.